

221C2461
FR0011814938-FS0755

21 septembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

BOOSTHEAT
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 20 septembre 2021, complété par un courrier reçu le 21 septembre, M. Franck Verrier a déclaré avoir franchi directement et indirectement en hausse, le 17 septembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BOOSTHEAT¹ et détenir, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Naxos Holding SPRL qu'il contrôle, 547 643 actions BOOSTHEAT représentant autant de droits de vote, soit 6,18% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Franck Verrier	131 453	1,48
Naxos Holding SPRL	416 190	4,70
Total Franck Verrier	547 643	6,18

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions BOOSTHEAT sur le marché.

¹ Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris, le 20 septembre 2021.

² Sur la base d'un capital composé de 8 859 249 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11.